Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260227-27022026D2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 19 février 2026, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de M. ANDRO Dominique, Maire.

Etaient présents : ANDRO Dominique, BUREL Michel, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie GLAZ Jean Michel, GOYAT Brigitte, HELGUEN Michel, HELIAS Emmanuel, LE DONGE Magali, LOUSSOUARN Arnaud, NICOLAS Annie, PICHAVANT Bernard, ROUXEL Alain, TALBOT Adrien.
Etait absente excusée : Catherine GUEGUEN
Madame Catherine GUEGUEN a donné procuration à monsieur Emmanuel HELIAS.

Monsieur Arnaud LOUSSOUARN a été nommé secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants :14

2-2026 Comptes administratifs communaux 2025

Le compte administratif relate les opérations effectivement réalisées au cours de l'année en matière de dépenses et de recettes.
Ces opérations sont conformes aux écritures du compte de gestion tenu par la trésorerie.

Le Maire expose les conditions d'exécution des budgets de l'année 2024 puis se retire du vote et quitte la salle du conseil municipal.
Le conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Michel HELGUEN approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2024, dont les dépenses et les recettes, conformes aux écritures des comptes de gestion, s'établissent comme suit :

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement :

DEPENSES de l'année :	642 126,63 €
RECETTES de l'année :	790 868,07 €
Résultat de l'année 2025 : excédent	**+ 148 741,44 €**
Excédent de fonctionnement 2024 reporté	235 603,39 €
D'où un **excédent de fonctionnement** cumulé de :	**+ 384 344,83 €**

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260227-27022026D2-DE

Section d'investissement :

DEPENSES :	551 273,13 €
RECETTES :	499 018,91 €
Résultat de l'année 2025 : déficit	**- 52 254,22 €**
plus un excédent 2024 reporté de :	276 859,14 €
D'où un **excédent d'investissement** cumulé de **:**	+ **224 604,92 €**

Le montant des restes à réaliser à conserver en dépenses s'élève à 62 972,70 euros.
Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RESIDENCE LES ROSELIERES

Section de fonctionnement :

DEPENSES de l'année :	126 676,06 €
RECETTES de l'année :	158 828,92 €
Résultat de l'année 2025 :	**+ 32 152,86 €**

Pas de résultat reporté

Section d'investissement :

DEPENSES de l'année :	94 640,25 €
RECETTES de l'année :	95 155,13 €
Résultat de l'année 2025 :	**+ 514.88 €**
Plus un déficit 2024 reporté :	- 95 155,13 €
D'où un **déficit d'investissement** cumulé de **:**	**- 94 640,25€**

Fait à Plovan, le 2 mars 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique ANDRO

